Notre zone d'intervention

Groupement de Coopération Sanitaire



La santé bien onientée

Notre marque de fabrique

Depuis 2005, le Groupement de Coopération Sanitaire « accompagner et soigner ensemble », est au service des professionnels, des structures et établissements du territoire, autour du projet de santé et en appui des parcours de soins.

En 2019, il devient le Groupement de Coopération Sanitaire Axanté et reste un espace de ressources et de concertation dédié aux professionnels du sanitaire, du médicosocial et du social.

Axanté veille à la qualité des liens entre les professionnels et les structures du territoire au service de la santé des personnes tout au long de leur vie.

Nos champs d'action

Vous aider dans toute situation de fragilité et de complexité, tous âges confondus, avec l'appui d'équipes spécifiques sur les thématiques :

- Handicap
- Addiction
- Précarité
- Accès aux soins des personnes migrantes et réfugiées
- Maladies chroniques
- Maladies graves évolutives
- Personnes âgées
- Fin de vie



Nos engagements

Dans la continuité de notre histoire et le respect de nos valeurs de coopération, afin de faciliter et consolider le travail en réseau du territoire, Axanté s'engage pour vous :

- 1/ Accueillir et analyser votre demande
- 2/ Orienter vers le professionnel ou le service adapté
- 3/ Apporter une expertise collective
- 4/ Mobiliser des compétences au plus près du lieu de vie
- 5/ Accompagner dans la coordination des parcours de santé de vos patients.
- 6/ Faciliter le lien ville-hôpital
- 7/ Garantir un suivi et des retours d'informations réguliers
- 8/ Proposer des temps de concertation
- 9/ Accompagner dans des actions de prévention et de promotion de la santé
- 10/ Proposer une offre de formation

Notre outil

Un guichet unique, à votre écoute du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Un numéro de téléphone:

02 31 51 13 04

Une adresse mail:

guichet.unique@axante.org



